



Éric MARTINEZ
Manon LONGUEVILLE

Commissaires de Justice Associés

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

3Bis-5 Rue Jean Jaurès
91860 EPINAY-SOUS-SENART
Tél : 01.69.49.65.49
accueil@cd-justitia.fr

SAS CD JUSTITIA

E.MARTINEZ
M.LONGUEVILLE

Huissiers de Justice Associés

Office d'Epinaï-Sous-Sénart

5, rue Jean Jaurès

91860 EPINAY-SOUS-SENART

Tél : 01.69.49.65.49

Fax : 01.69.49.65.40

accueil@cd-justitia.fr

www.cd-justitia.fr



Compte bancaire

IBAN : FR76 3000 4016 2100 0107 6713 472
BIC ADRESSE SWIFT : BNPAFRPPXXX

**ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE**

COPIE

COUT ACTE	
EMOLUMENT R444-3	219,16
TRANSPORT	7,67
VACATION	1562,40
HT	1789,23
TVA 20,00 %	357,85
TTC	2147,08



PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

DOSSIER 803669

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS ET LE VINGT ET UN JUILLET

A LA REQUETE DE :

Le **FONDS COMMUN**, ayant pour société de gestion la société EQUITIS GESTION, société par actions simplifiée dont le siège social est 92, avenue de Wagram 75017 PARIS, immatriculée sous le numéro B 431 252 121 au registre du commerce et des sociétés de PARIS,

Représentée par son recouvreur la société : & par Actions Simplifiées immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro 334 537 206 ayant son siège social à PARIS (75020) 256 bis rue des Pyrénées,

Agissant poursuites et diligences de son Président domicilié en cette qualité audit siège.

Venant aux droits de la Société Générale, société anonyme immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro 552 222 dont le siège social est 29, boulevard Haussmann 75009 PARIS.

En vertu d'un bordereau de cessions de créances en date du 03 aout 2020 soumis aux dispositions du Code Monétaire et Financier.

Pour lequel domicile est élu à LISSES (91090) 42 ter rue de Corbeil à la SELARL Cabinet d'Avocats GUED – HAAS – BIRY, Avocats au Barreau de l'Essonne en la personne de Maitre Emmanuelle GUEDJ qui se constitue sur les présentes et ses suites et au cabinet duquel pourront être signifiés tous les actes d'opposition au commandement et toutes offres réelles.

DEFERANT A CETTE REQUISITION :

J'ai, Éric MARTINEZ, Commissaire de Justice associé auprès de la SAS CD JUSTITIA, en résidence à EPINAY-SOUS-SENART (Essonne), 3 bis-5 rue Jean Jaurès, soussigné,

AGISSANT EN VERTU :

Un acte notarié contenant vente et prêt immobilier reçu en la forme authentique le 23.07.2008 par Maître Christophe CABART, Notaire à MEREVILLE (91660) avec la participation de Maître KNEPERT, Notaire à ETAMPES (Essonne)

Garanti par une inscription d'une hypothèque judiciaire définitive inscrite au service de la publicité foncière de CORBEIL ESSONNES, premier bureau le 17.10.2011 sous les références 2011V2288, rectifiée le 23.11.2011 sous les références 2011V2600 se substituant à l'hypothèque judiciaire provisoire inscrite le 29.08.2011 sous les références 2011V1928, renouvelée le 29.09.2021 sous les références 2021V1525.

Un jugement définitif rendu le 06 janvier 2014 par le Tribunal de Grande Instance d'EVRY

Garanti par une hypothèque judiciaire définitive inscrite au service de la publicité foncière de CORBEIL ESSONNES, premier bureau le 27.06.2014 sous les références 2014V n°900, rectifiée le 30.09.2014 sous les références 2014 n° 1359, se substituant à l'hypothèque judiciaire provisoire inscrite le 05.07.2011 sous les références 2011V1614, rectifiée selon bordereau inscrit le 29.08.2011 sous les références 2011V n° 1925.

Des dispositions des articles R 311-1 et suivants du Code des Procédures Civiles d'Exécution.

D'un commandement de payer valant saisie immobilière et contenant avertissement et sommation signifié par acte du ministère de la SAS CD JUSTITIA en date du 13 juin 2023.

Me suis transporté ce jour sur la commune de LE MEREVILLOIS (91660) 14, rue des Bordes à l'effet de dresser le Procès-Verbal descriptif du dit bien immobilier ci-après désigné et appartenant à :

La société | Société Civile Immobilière immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'EVRY sous le numéro 438 932 097 dont le siège social est situé 14, rue des Bordes Montreau 91660 LE MEREVILLOIS.

Prise en la personne de son représentant légal en exercice domicilié en cette qualité audit siège.

Dont le requérant se propose de poursuivre la vente judiciaire.

Là étant, avec le concours de :

- Société SBV. EXPERTISES, représentée par Monsieur Bruno VERDIER dont le siège social est 10 Chemin de Tremainville 77760 LARCHANT,

Les opérations de description ont débuté à 08h00 pour se terminer à 19h30.

I. DESIGNATION GENERALE :

Sur la commune de LE MEREVILLOIS (91660) 14, rue des bordes.

1. Présentation du bien :

Un ensemble immobilier situé sur la commune de LE MEREVILLOIS (91660) 14, rue des Bordes lieu-dit « MONTREAU » cadastré :

Section AN numéro 99 lieu-dit 14, rue des Bordes d'une surface de 00 hectare 16 ares et 61 centiares.

Section YK numéro 6 lieu-dit « les Ouches » d'une surface de 00 hectare 5 ares et 50 centiares.

S'agissant d'une ferme comprenant une maison d'habitation élevée sur sous-sol complet, un rez-de-chaussée divisé en entrée, cuisine, salle d'eau et WC.

Un étage divisé en 3 pièces : dégagement, combles aménageables.

En face de cette maison à usage d'habitation : une grange sur cave voutée partielle, un rez-de-chaussée divisé en 2 écuries, atelier et grange.

Un étage divisé en 2 grands greniers.

Une mezzanine.

A la suite de cette grange : une bergerie de 110 m² au sol.

Au fond de la propriété : un hangar agricole.

Face à la bergerie : un garage, 3 SOUES à cochons.

Il est ici précisé que la description ci-dessus du bien objet de la saisie est celle qui a été faite au moment de l'acquisition dudit bien par la société . en date du 28 aout 2001 sous réserve des modifications.

Sur l'immeuble :

Aux termes d'un procès-verbal de remembrement publié le 15.12.2005 sous les références 2005 R1 la parcelle ZO 244 a été abandonnée et la parcelle YK 6 s'y est substituée.

2. Origine de Propriété :

Ce bien appartient à la société au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite suivant acte reçu le 28 aout 2001 par Maître Christophe CABART, Notaire à MEREVILLE (91660) publié au service de la publicité foncière de CORBEIL ESSONNES, premier bureau le 23 octobre 2001 sous les références 2001 P numéro 51 59.

3. Conditions d'occupation :

L'ensemble immobilier est à ce jour transformé à savoir en entrant :

Une maison A de suite à gauche en entrant passée le portail dont la locataire est

Une maison B à droite immédiatement après le portail dont la locataire est

Une maison C occupée par

Une maison D occupée par

Une petite et une grande remise.

Un hangar.

4. Situation géographique :

La commune du MEREVILLOIS se trouve à environ 15 kilomètres d'ETAMPES.

Dans cette commune se trouve une école élémentaire, un collège lequel est traversé par la route départementale 145.

Les transports en commun sont assurés par des bus.

Des cabinets médicaux se trouvent sur cette commune.

II- DESCRIPTION DETAILLEE :

La propriété comprenait anciennement :

- Une maison,
- Une bergerie,
- Un garage,
- Un hangar,

Aujourd'hui la propriété a été transformée ainsi :

- Maison A occupée par
- Maison B occupée par
- Maison C occupée par

- Maison D (principale) occupée par
- Petite remise,
- Grande remise,
- Hangar,







1) **MAISON « A »** (première maison à gauche) :

Depuis la voie publique l'accès dans la propriété se fait par un portail.

On accède à la maison par 4 marches donnant directement depuis la porte par **un couloir** :

Sol : carrelage, en état et plinthes faïencées.

Parois murales : toile peinte, en état.

Plafond : plâtre peint, en état.

Cette pièce est équipée de :

Une porte de communication encadrement bois, intérieur vitré rehaussée par une imposte en état.

Un ensemble de prises électriques, interrupteurs, en état correct.

Pièce principale (à gauche) :

Sol : moquette, en état correct.

Parois murales : tapissées, état correct.

Plafond : plâtre peint, état correct.

Cette pièce est équipée de :

Un ensemble de prises électriques, interrupteurs en état correct.

Une fenêtre donnant sur la cour encadrement bois, intérieur vitré, double vitrage.

Un convecteur.

Une autre fenêtre donnant sur la voie publique encadrement bois, intérieur vitré, double vitrage en état correct.

Chaque fenêtre ferme par des volets en métal.

Dans l'angle opposé à l'entrée : un coffrage de cheminée, en état correct.

Cuisine (à droite) :

Sol : carrelage, état correct.

Parois murales et plafond : plâtre peint, état correct.

Cette pièce est équipée de :

Une porte de communication en bois.

Un convecteur.

Une fenêtre donnant sur cour, encadrement bois, double vitrage, intérieur vitré fermant par un volet en métal.

Au-dessous de l'encadrement : un convecteur.

Une porte fenêtre encadrement PVC, intérieur vitré, double vitrage donnant sur la cour.

Les équipements de cuisine de droite à gauche :

Des éléments verticaux composés de 2 placards au centre desquels se trouve un four.

Dans la continuité : un plan de travail carrelé avec un tiroir et une porte de rangement.

Passée la fenêtre : un plan de travail longeant la façade.

Dans le retour en perpendiculaire : une paillasse double bac alimentée en eau chaud – eau froide par un bloc de robinetterie pourvu de placards de rangement en partie basse.

Dans la continuité : une plaque 4 feux gaz.

Un renforcement recevant une machine à laver et des éléments de rangement tiroirs ou placards.

En partie haute sur toute la longueur depuis l'angle : des éléments de rangement composés essentiellement de placards avec au-dessus de la plaque une hotte aspirante.

Au fond de la cuisine : un espace permettant de recevoir 2 grands réfrigérateurs congélateurs.

Petite salle d'eau (au fond) :

Sol : carrelage, en état.

Parois murales : carrelées, en état.

Plafond : plâtre peint maculé de moisissure.

Cette pièce est équipée de :

Une porte de communication encadrement bois, intérieur vitré en état.

Un miroir.

Une grille d'aération obstruée.

Un convecteur.

Une vasque en demi-lune alimentée en eau chaude – eau froide par un bloc de robinetterie pourvue de 4 portes de rangement.

Un bac de douche en état précaire et dégradé en partie basse alimenté en eau chaude – eau froide par un bloc de robinetterie de type mitigeur.

Un cabinet d'aisance pourvu d'un réservoir à effet de chasse d'eau + couvercle | abattant.

Accès au sous-sol à gauche depuis la cuisine (dans la continuité de la salle de bain) :

L'accès au sous-sol se fait par un escalier dont les marches et les contremarches sont recouvertes de moquette.

Au sous-sol : présence de moquette sur la totalité de la surface.

Les parois murales sont brutes.

Les plafonds sont bruts.

Cette pièce est équipée de :

Un ensemble de prises électriques, interrupteurs.

Un ballon d'eau chaude.

Un tableau électrique.

Une chaudière de marque DE DIETRICH.

Une petite aération.

Un compteur d'eau.

Des points lumineux composés de néons.

L'accès à l'étage se fait par un escalier en bois où marches et contremarches sont en état.

Les parois murales et le plafond sont en toile peinte, en état d'usure.

Palier du premier étage :

Sol : parquet, état correct et plinthes faïencées.

Parois murales : toile peinte, état d'usure.

Plafond : plâtre peint, état correct.

Ce palier est équipé de :

Un ensemble de prises électriques, interrupteurs en état correct.

Un renforcement recevant un petit espace de rangement pourvu d'une tringle.

Un radiateur.

Cabinet d'aisance (face à la cage d'escalier) :

Sol : carrelage, état correct et plinthes faïencées.

Parois murales : carrelées sur toute la hauteur.

Plafond : plâtre peint, état correct présentant des traces de salpêtre et d'infiltrations en cueillie de plafond

et dans les jonctions de joint.

Cette pièce est équipée de :

Une porte de communication en bois démunie de poignée.

Un cabinet d'aisance pourvu d'un réservoir à effet de chasse d'eau + couvercle + abattant.

Un double interrupteur.

Un point lumineux (un spot).

Une grille d'aération en cueillie de plafond.

3 étagères tenues sur des tassots.

Salle de bain (à droite) :

Sol : carrelage.

Parois murales : carrelées sur toute la hauteur.

Plafond : maculé de salpêtre.

Cette pièce est équipée de :

Une porte de communication en bois en état.

Un radiateur sèche-serviette.

Un meuble vasque recevant en partie basse des tiroirs et des placards et un miroir en partie haute pourvu de 3 spots et d'une tablette.

Le tout est alimenté en eau chaude – eau froide par un bloc de robinetterie en état précaire.

Un convecteur.

Une fenêtre encadrement bois, intérieur vitré, double vitrage légèrement défraîchie et démunie de volets à l'extérieur.

Une baignoire en résine alimentée en eau chaude- eau froide par un bloc de robinetterie de type mitigeur.

Pommeau + flexible, hors d'état.

Le bandeau carrelé en pourtour de baignoire est en état passable.

Les joints sont noircis.

Chambre 1 :

Sol : moquette.

Parois murales et plafond : plâtre peint, état d'usure.

Cette pièce est équipée de :

Une porte de communication en bois.

Un ensemble de prises électriques, interrupteurs en état.

Une fenêtre encadrement bois, intérieur vitré, double vitrage démunie de volet.

A noter des dégradations et des traces d'infiltrations et de salpêtre visibles dans l'encadrement et la partie basse de l'encadrement.

Un convecteur.

Chambre 2 :

Sol : parquet, état correct.

Parois murales et plafond : plâtre peint, état d'usure.

Cette pièce est équipée de :

Une porte de communication en bois, état correct.

Un ensemble de prises électriques, interrupteurs en état.

Deux fenêtres encadrement bois, intérieur vitré, double vitrage une donnant sur rue et l'autre donnant sur cour.

L'ensemble est défraîchi.

Un coffrage de cheminée dont l'état de fonctionnement est laissé sous réserve.

Un radiateur électrique à roulettes.

Un escalier dont les marches et les contremarches en bois en état correct permettent d'accéder au **deuxième étage** :

Cage d'escalier :

Les parois murales en toile peinte sont en état.

Palier :

Sol : parquet flottant et plinthes en bois.

Parois murales : toile peinte.

Plafond : plâtre peint.

Ce palier est équipé de :

Un point lumineux (une ampoule en extrémité de douille).

Un interrupteur.

Chambre 3 (à droite en montant) :

Sol : parquet recouvert de moquette.

Parois murales et plafond en appentis : tapissés.

Cette pièce est équipée de :

Une porte de communication dégradée, sans poignée.

Sur toute la longueur de la pièce en partie basse : des placards fermant par des portes coulissantes.

Deux pavés de verre faisant office de jour.

Une fenêtre de toit de type velux marquée par des traces de salpêtre.

Un ensemble de prises électriques, interrupteurs.

Un point lumineux.

Chambre 4 (à gauche en montant) :

Sol : parquet recouvert de moquette.

Parois murales et plafond en appentis : tapissés, état passable.

Cette pièce est équipée de :

Une porte de communication dégradée, sans poignée.

Sur toute la longueur de la pièce sous la poutraison : des placards fermant par des portes coulissantes.

Une fenêtre de toit de type velux en état dégradé.

Un radiateur + un convecteur.

Des tuyaux d'alimentation PVC.

Un ensemble de prises électriques, interrupteurs.

Un point lumineux.

Entre les 2 chambres – espace de rangement :

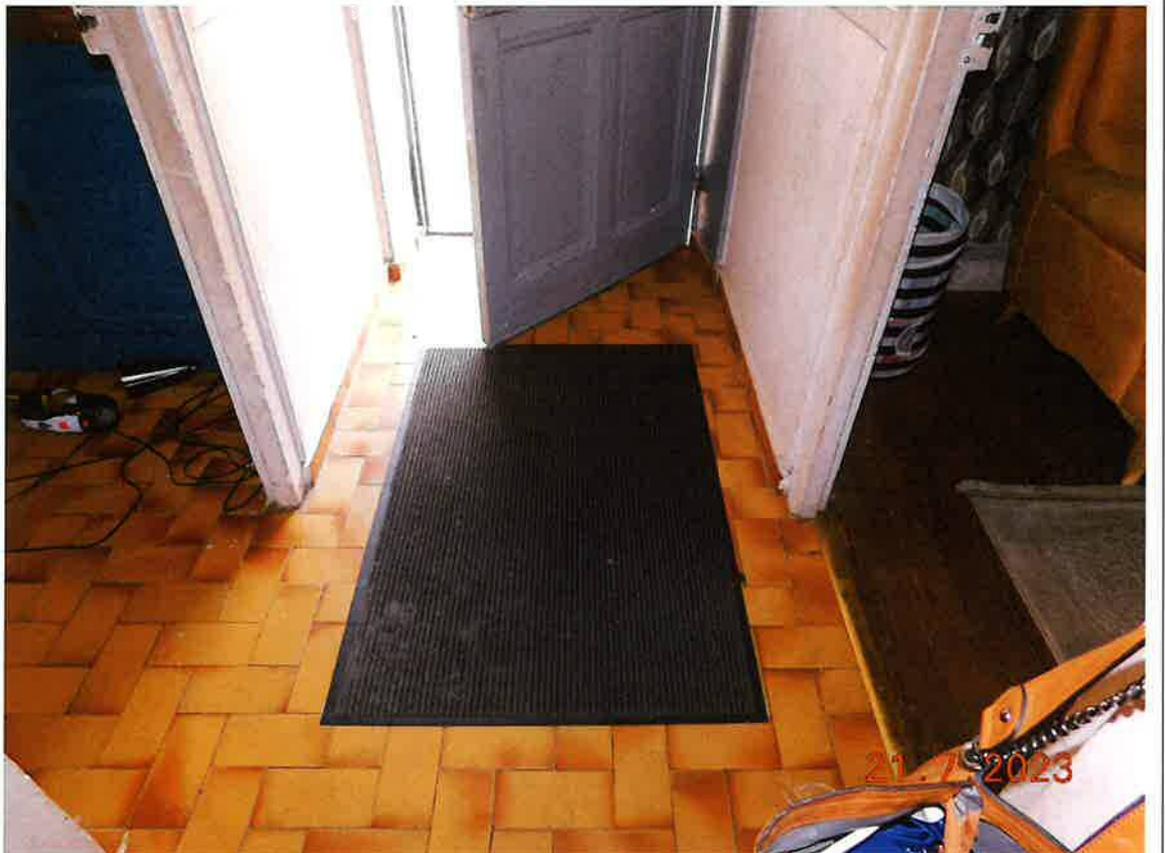
Sol : parquet.

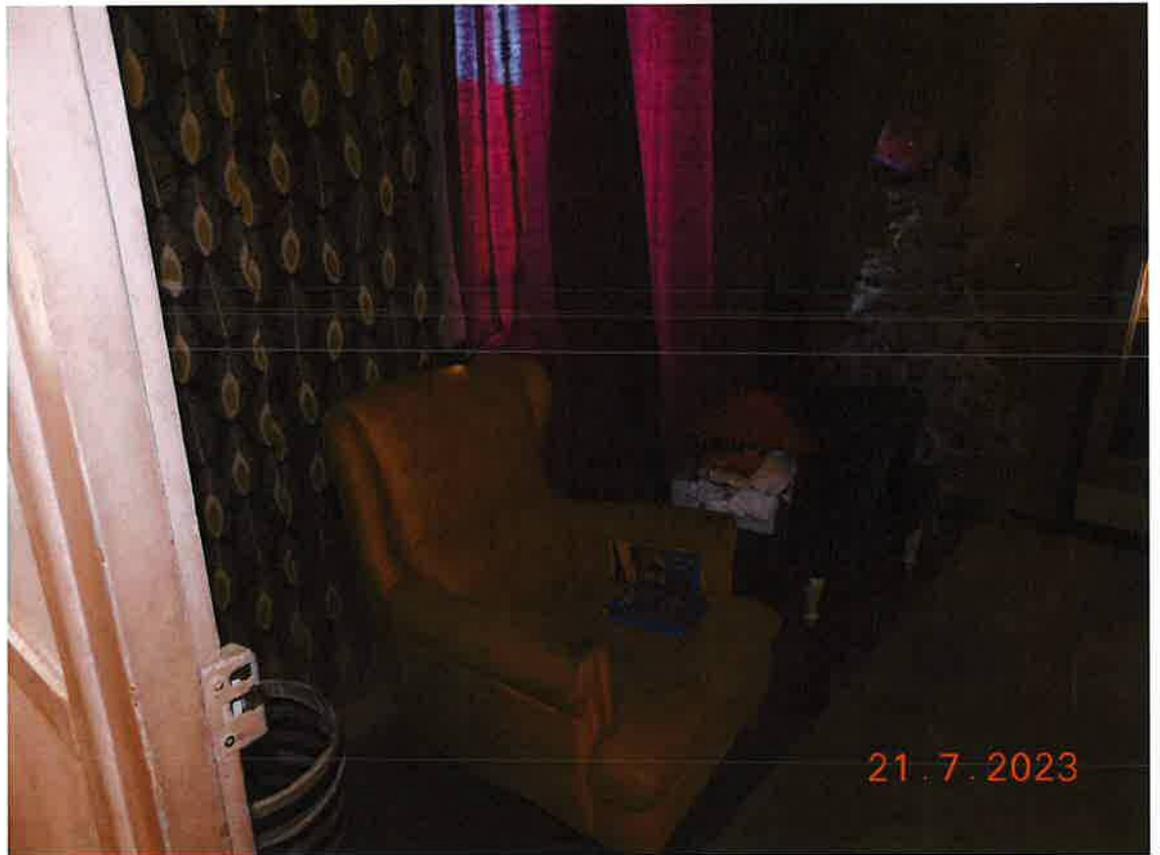
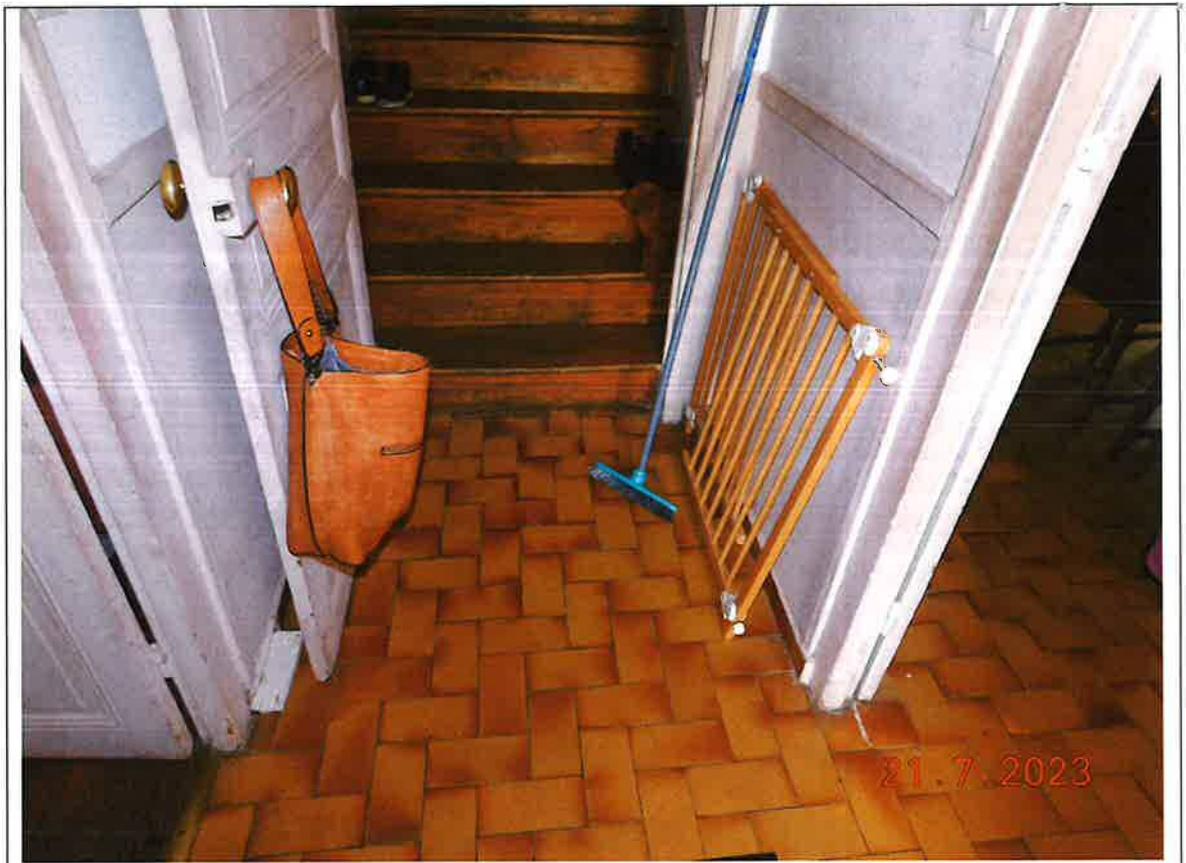
Parois murales et plafond en appentis, ensemble brut.

Cet espace est simplement pourvu d'une porte de communication et d'un sucre en extrémité de douille en guise de point lumineux.













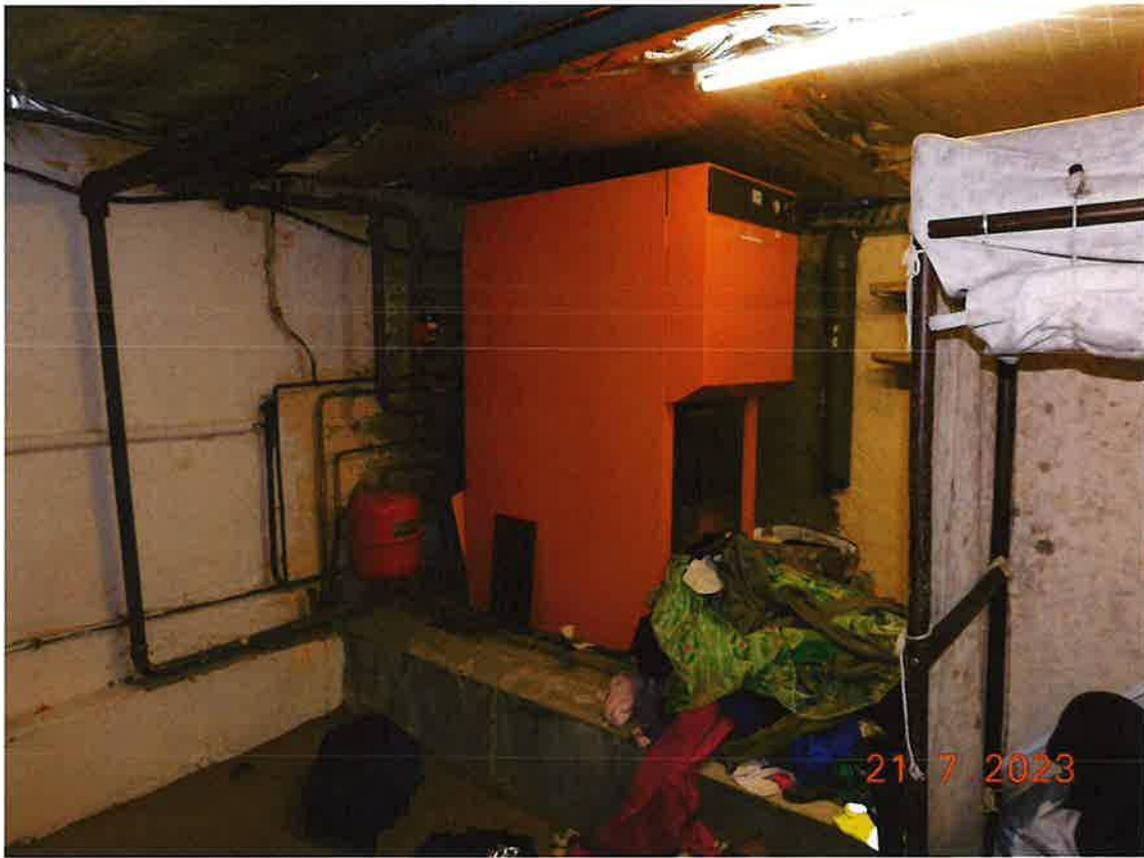




















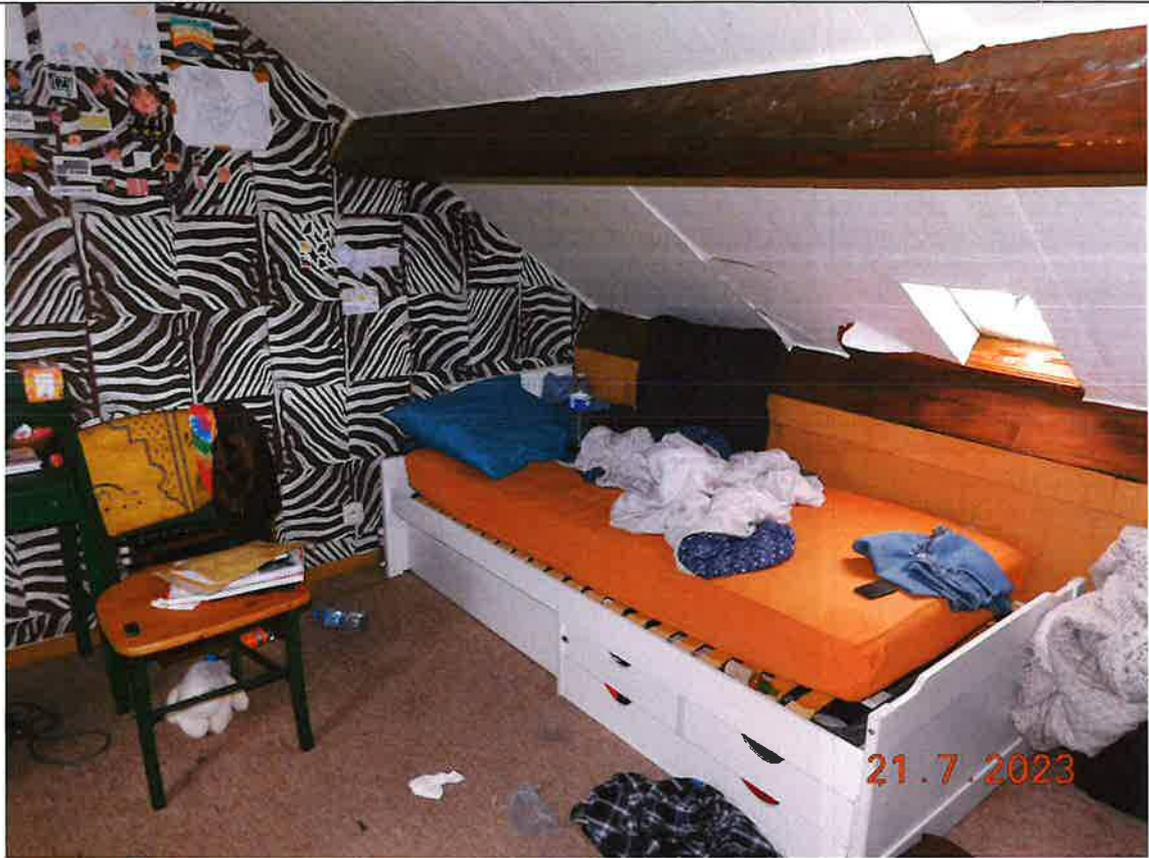




















2) MAISON B (première maison à droite en rentrant dans la cour) :

L'accès dans la maison se fait par une porte palière qui donne directement sur la **cuisine**.

Sol : carrelage, en état même si des fissurations et des dégâts sont visibles.

Parois murales et plafond : plâtre peint, état correct.

Cette pièce est équipée de :

Une porte palière encadrement bois, intérieur vitré.

Deux coffrages en bois recevant respectivement tableaux de fusibles et disjoncteur.

Une porte fenêtre encadrement bois, intérieur vitré double vitrage donnant sur la cour.

Partie cuisine :

Un îlot central pourvu d'une plaque en verre posée sur un bloc en bois munie de tiroirs et d'éléments de rangements.

Dans le sens de la longueur à l'extrémité droite : un meuble en partie basse recevant un plan de travail et deux portes rehaussé par un meuble recevant deux portes.

Au centre : une gazinière pourvue de 4 feux rehaussée par une hotte aspirante.

A gauche : une paillasse double bac alimentée en eau chaude – eau froide par un bloc de robinetterie encastrée dans un meuble en bois à 2 portes.

Sous le plan de travail à l'extrémité gauche : une arrivée d'eau et une évacuation d'eau.

Un espace suffisant permet de recevoir un grand réfrigérateur – congélateur.

Un point lumineux.

A l'extrémité gauche de la cuisine, une porte donne accès sur un placard.

Pièce principale (passée une marche à gauche) :

Sol : carrelage et plinthes faïencées, bon état.

Parois murales et plafond : plâtre peint, bon état.

Cette pièce est équipée de :

Un ensemble de prises électriques, interrupteurs.

Un radiateur.

Un convecteur.

Un point lumineux : une ampoule en extrémité de douille.

Une porte fenêtre donnant sur cour, encadrement bois, intérieur vitré, double vitrage défraîchie.

Couloir (au fond de la cuisine à droite) :

Sol : carrelage et plinthes faïencées.

Parois murales et plafond : plâtre peint, état passable.

Depuis ce couloir on accède face droite à l'**escalier** permettant d'accéder au sous-sol.

Cabinet d'aisance (extrémité droite) :

Sol : carrelage, en état et plinthes faïencées, en état.

Parois murales et plafond : plâtre peint, en état.

Cette pièce est équipée de :

Une porte de communication en bois, en état.

A gauche en entrant : un espace de rangement avec une chaudière située au-dessus du cabinet d'aisance.

Une petite vasque émaillée alimentée en eau chaude – eau froide par un bloc de robinetterie de type mitigeur.

Une ventilation de type VMC.

Un point lumineux (une ampoule en extrémité de douille).

Une porte de communication en bois protège l'accès à l'**étage**.

Les marches sont en pierre, sans rampe de protection.

Dans une niche : présence d'un radiateur.

Cave ancienne voutée :

La cave est recouverte de terre en partie basse et de pierre.

L'accès à l'**étage** se fait par un escalier carrelé.

Les nez de marche sont protégés.

Palier étage :

Sol : parquet flottant et plinthes en bois.

Parois murales et plafond : plâtre peint.

Deux interrupteurs.

Un point lumineux.

Un convecteur.

Salle de bain en entrant à gauche :

Sol : carrelage, en état même si des éclats sont visibles.

Parois murales et plafond : plâtre peint, en état correct.

Des traces d'infiltrations sont présentes en pourtour de pourtrason.

Cette pièce est composée de :

Une porte de communication en bois en état passable.

Un radiateur.

Un ballon d'eau chaude.

Une baignoire en résine alimentée en eau chaude- eau froide par un bloc de robinetterie de type mitigeur.

Pommeau et flexible, en état correct.

Le bandeau carrelé en pourtour est en état correct.

Un cabinet d'aisance pourvu d'un réservoir à effet de chasse d'eau.

Le couvercle et l'abattant sont cassés.

Sous l'appentis : un espace de rangement pourvu d'un lave-linge avec une arrivée d'eau et une évacuation d'eau.

Un convecteur.

Un meuble vasque pourvu de 2 tiroirs alimenté en eau chaude – eau froide par un bloc de robinetterie rehaussé par un miroir.

Un point lumineux (un spot).

Chambre 1 (fond gauche) :

Sol : parquet flottant.

Parois murales et plafond : plâtre peint, en état à l'exception de la paroi murale située face à la porte de communication qui est fissurée.

Cette pièce est équipée de :

Une porte de communication bois.

Un ensemble de prises électriques, interrupteurs.

Un convecteur.

Une fenêtre encadrement bois, intérieur vitré, double vitrage.

Chambre 2 (fond droite) :

Sol : parquet flottant.

Parois murales et plafond : plâtre peint, état correct.

Cette pièce est équipée de :

Une porte de communication en bois.

Un ensemble de prises électriques, interrupteurs.

Un radiateur.

Un convecteur.

Une fenêtre donnant sur cour encadrement bois, intérieur vitré, double vitrage, en état.



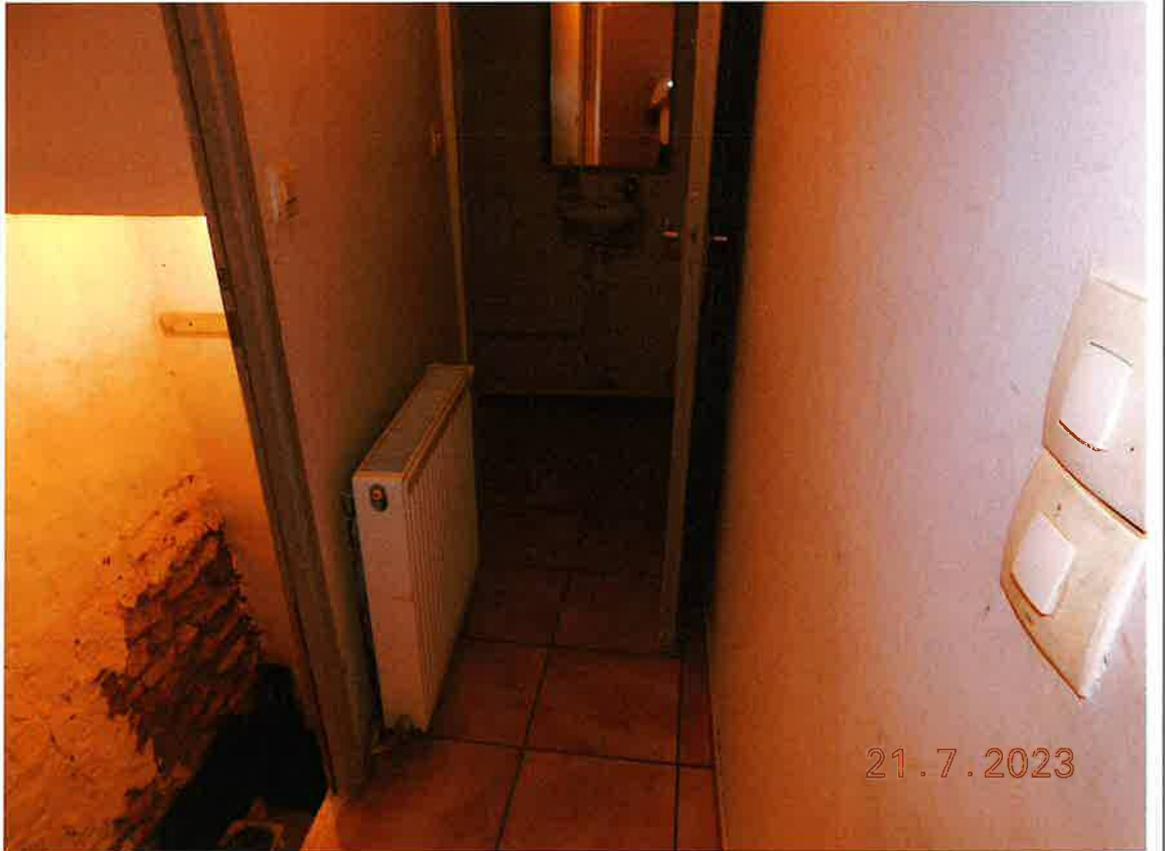




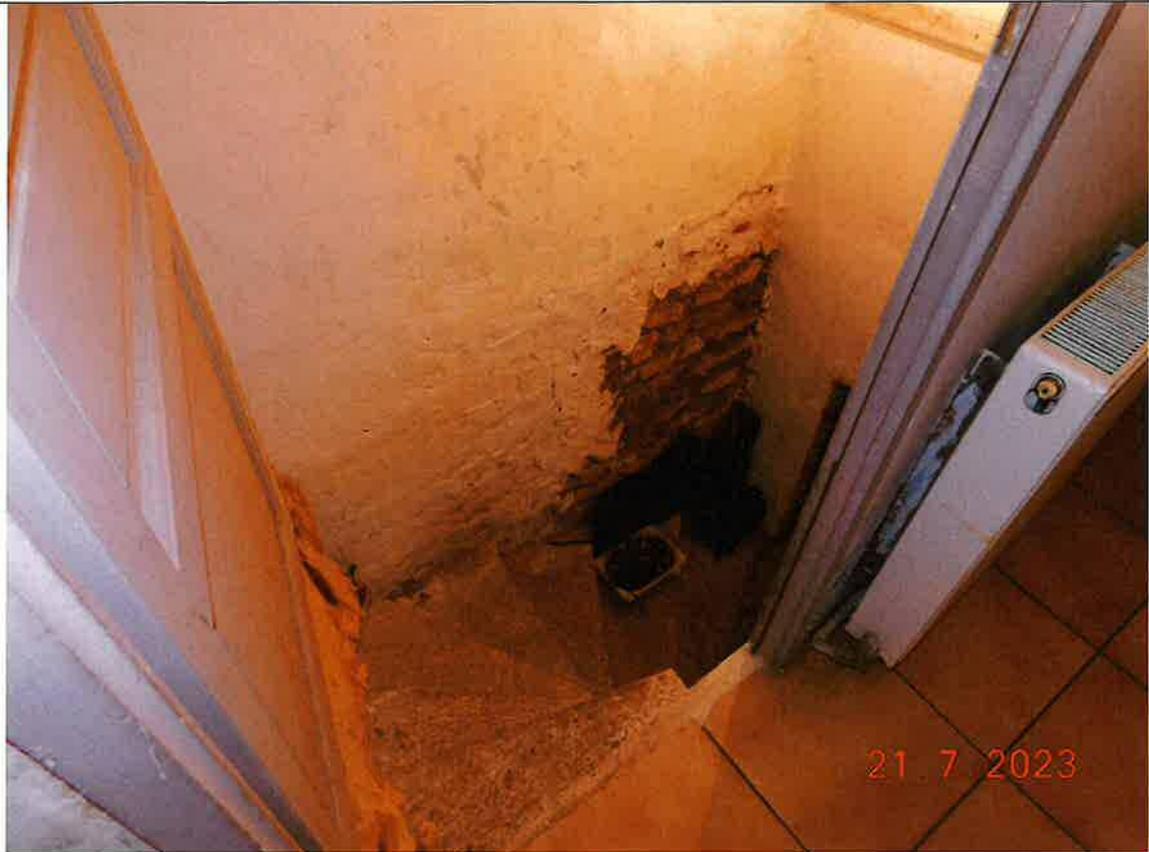
















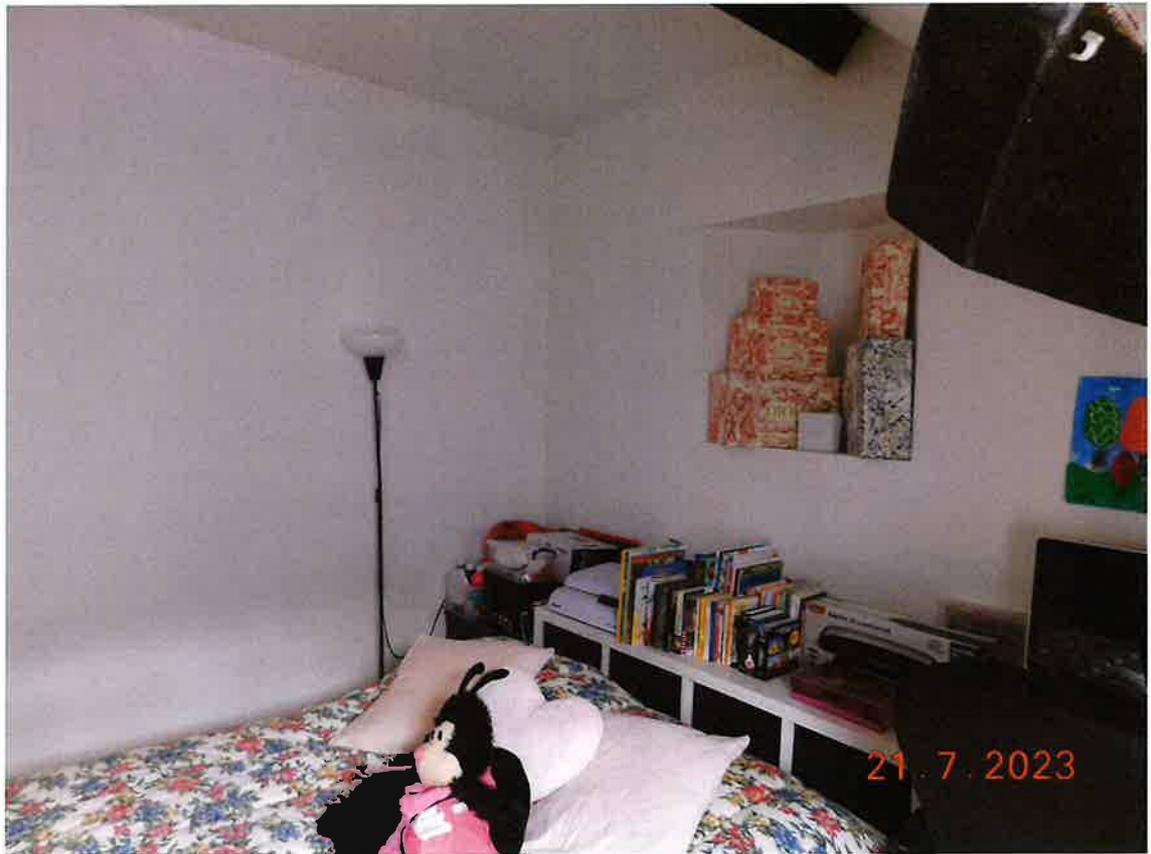
















3) CAVE SITUEE ENTRE MAISON C ET MAISON D :

La cave est dangereuse, inaccessible.

4) MAISON C :

On accède à cette maison par une porte palière, encadrement bois, intérieur vitré.

On accède directement dans **la cuisine** :

Sol : carrelage, en état.

Parois murales et plafond : plâtre peint, en état.

Cette pièce est équipée de :

Une porte palière en état présentant des traces de salpêtre en pourtour d'encadrement.

A gauche : des coffrages recevant tableau de fusibles et disjoncteur.

Au centre : un îlot central pourvu d'un plan de travail en bois.

Une plaque 5 feux.

Des éléments de rangement en partie basse.

Face à cet îlot central sur toute la longueur de la cuisine se trouve un plan de travail recevant au-dessous un lave-vaisselle et au-dessus un four et des éléments.

Dans la continuité : une paillasse en inox double bac alimentée en eau chaude – eau froide par un bloc de robinetterie de type mitigeur.

4 portes de rangement.

A gauche : un petit espace recevant un petit meuble de cuisine.

Un bandeau carrelé, en état correct.

Une grille d'aération en cueillie de plafond.

Deux points lumineux (deux ampoules).

Un ensemble de prises électriques, interrupteurs.

A gauche au fond de la cuisine, un espace suffisant permet de recevoir 2 grands réfrigérateurs.

Une fenêtre donnant sur cour encadrement bois, intérieur vitré, double vitrage.

Dans la cuisine : une petite niche faisant office de décoration.

Au fond de la cuisine à droite, une porte permet d'accéder dans **un sanitaire** :

Sol : carrelage.

Parois murales et plafond : plâtre peint.

Des traces d'infiltrations sont visibles sur les parois murales.

Cette pièce est équipée de :

Une porte de communication en bois en état.

Une vasque fissurée alimentée en eau chaude – eau froide par un bloc de robinetterie de type mitigeur.

Un cabinet d'aisance pourvu d'un réservoir à effet de chasse d'eau, couvercle et abattant.

Un ballon d'eau chaude.

Une grille d'aération.

Un point lumineux.

Une ampoule en extrémité de douille.

Pièce principale (fond gauche) :

Sol : carrelage, en état.

Parois murales et plafond : plâtre peint, en état.

Cette pièce est équipée de :

Une porte de communication en bois en état.

Une fenêtre donnant sur cour, encadrement bois, intérieur vitré, double vitrage au-dessous de laquelle se trouve un convecteur.

Une autre fenêtre donnant sur cour encadrement bois, intérieur vitré, double vitrage.

Face à la porte de communication : une petite ouverture faisant office de jour.

Etage :

L'accès à l'étage se fait par **un escalier**.

Les marches et les contremarches sont carrelées.

Les nez de marche sont protégés.

Les parois murales et le plafond : plâtre peint.

Palier – couloir à droite :

Sol : parquet flottant, en état et plinthes, en état.

Parois murales et plafond : plâtre peint, en état.

Une ampoule en extrémité de douille.

Salle de bain (à gauche) :

Sol : carrelage.

Parois murales et plafond en appentis : plâtre peint, en état.

Cette pièce est équipée de :

Une porte de communication en bois.

Face à l'ouverture de la porte se trouve un meuble vasque alimentée en eau chaude – eau froide par un bloc de robinetterie de type mitigeur encastré dans un meuble recevant 2 tiroirs rehaussé par un miroir, une tablette, un point lumineux.

A gauche dans le mur de cloison : un double interrupteur et des prises électriques.

Plus avant face à la porte de communication : une baignoire en résine alimentée en eau chaude – eau froide par un bloc de robinetterie de type mitigeur.

Un bandeau carrelé en pourtour en état passable.

Des éclats sont visibles.

Un cabinet d'aisance pourvu d'un réservoir à effet de chasse d'eau, couvercle et abattant.

Dans un petit renforcement sous l'appentis : un convecteur et un espace suffisant permettant de recevoir 2 lave-linges pourvus d'une arrivée et d'une évacuation d'eau.

Chambre fond gauche :

Sol : parquet flottant, en état.

Parois murales et plafond : plâtre peint, en état.

Cette pièce est équipée de :

Une porte de communication en bois en état.

Une fenêtre donnant sur cour encadrement bois, intérieur vitré, double vitrage.

Un ensemble de prises électriques, interrupteurs, en état.

Depuis le deuxième palier – chambre de gauche :

Sol : parquet flottant, en état.

Parois murales et plafond : plâtre peint, en état.

Cette pièce est équipée de :

Une porte de communication en bois en état.

Une fenêtre donnant sur cour encadrement bois, intérieur vitré, double vitrage.

Un convecteur.

Un point lumineux.

Un ensemble de prises électriques, interrupteurs, en état.

Chambre du fond :

Sol : parquet flottant, en état.

Parois murales et plafond en appentis: plâtre peint, en état.

Cette pièce est équipée de :

Une porte de communication en bois en état.

Une fenêtre encadrement bois, intérieur vitré, double vitrage donnant sur le fond de la cour.

Un ensemble de prises électriques, interrupteurs, en état.

Un convecteur.

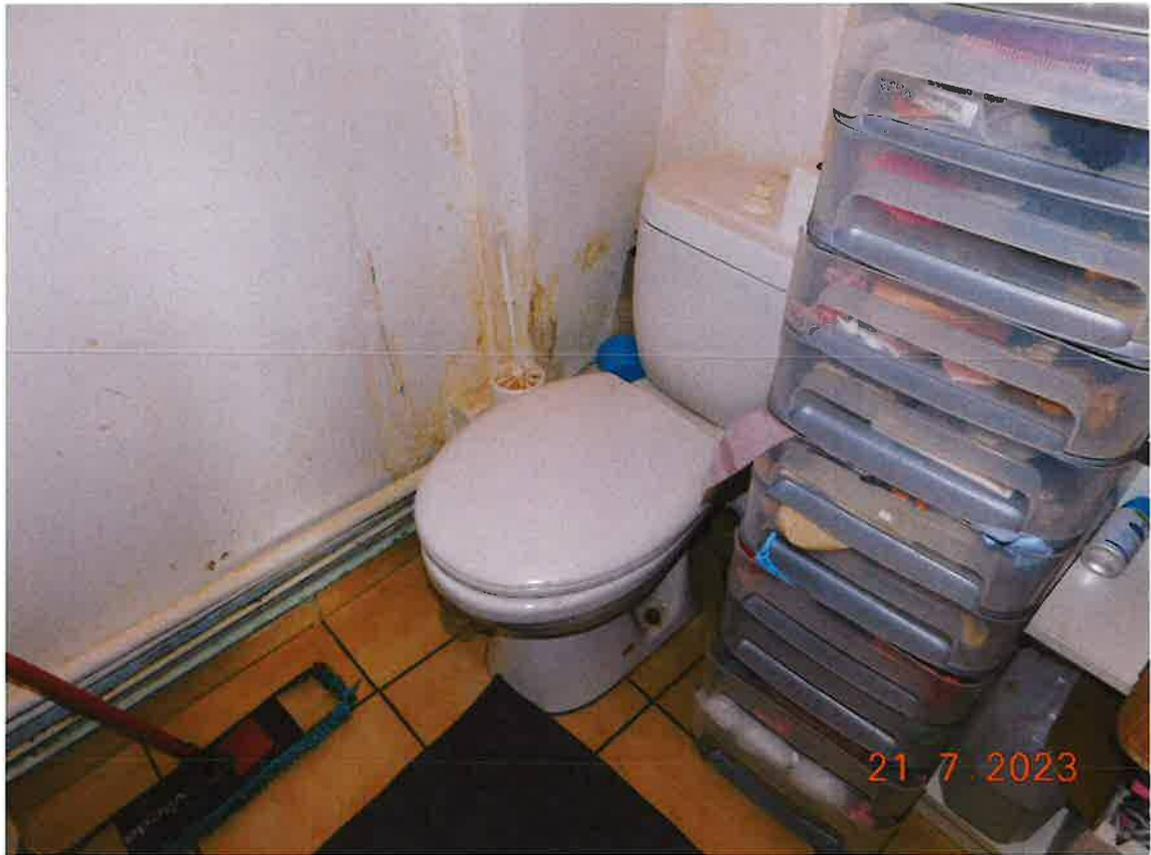


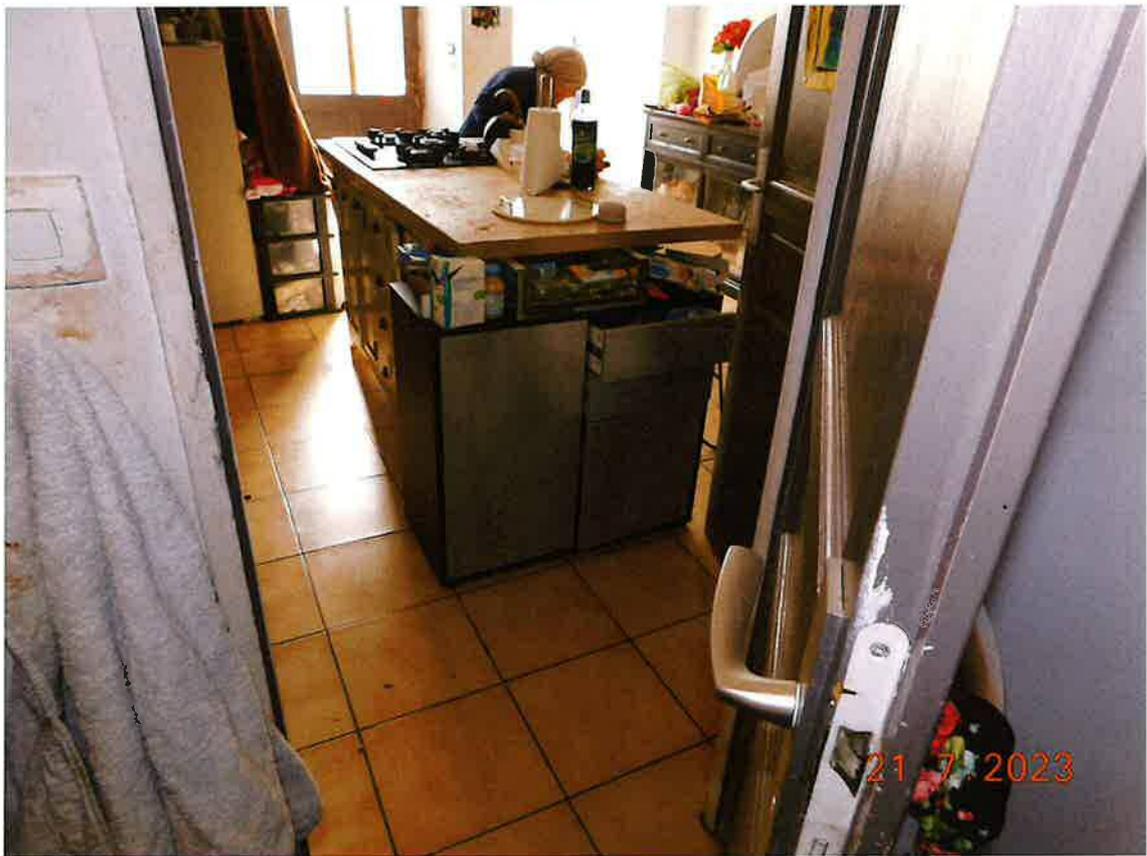






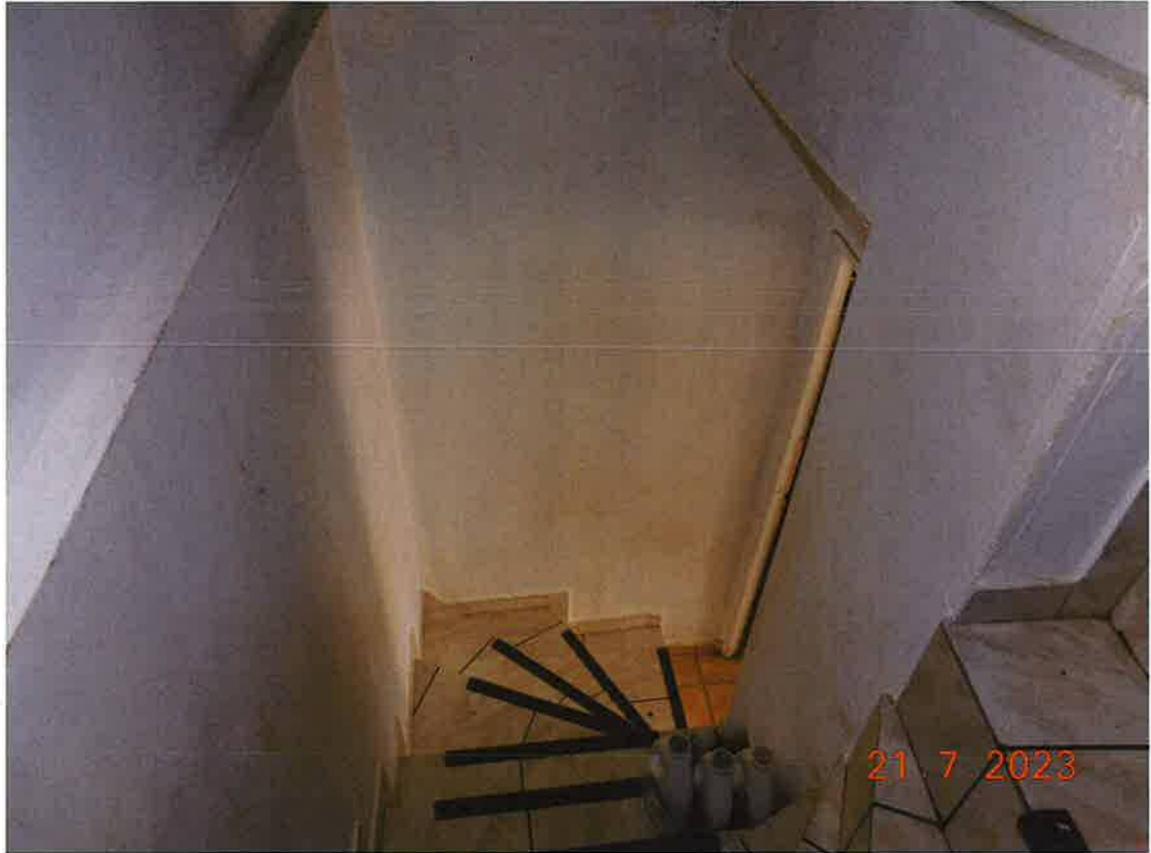








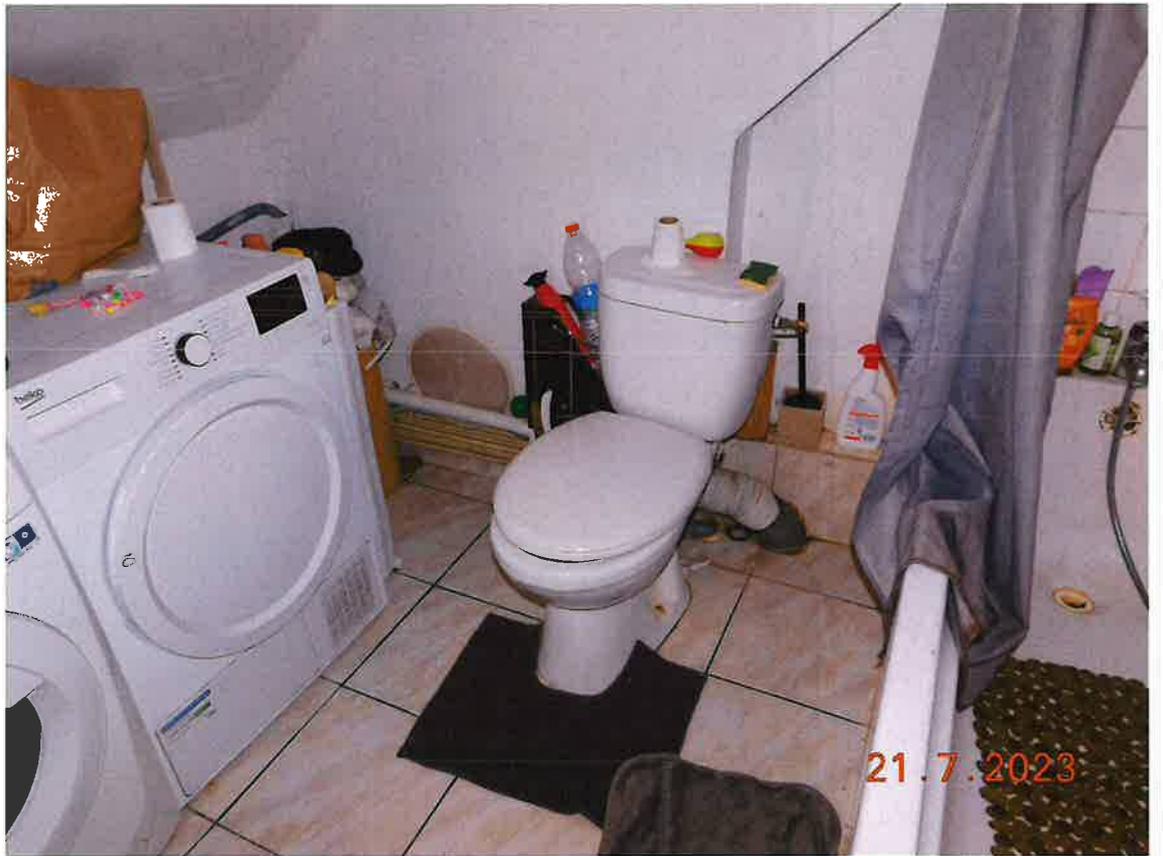


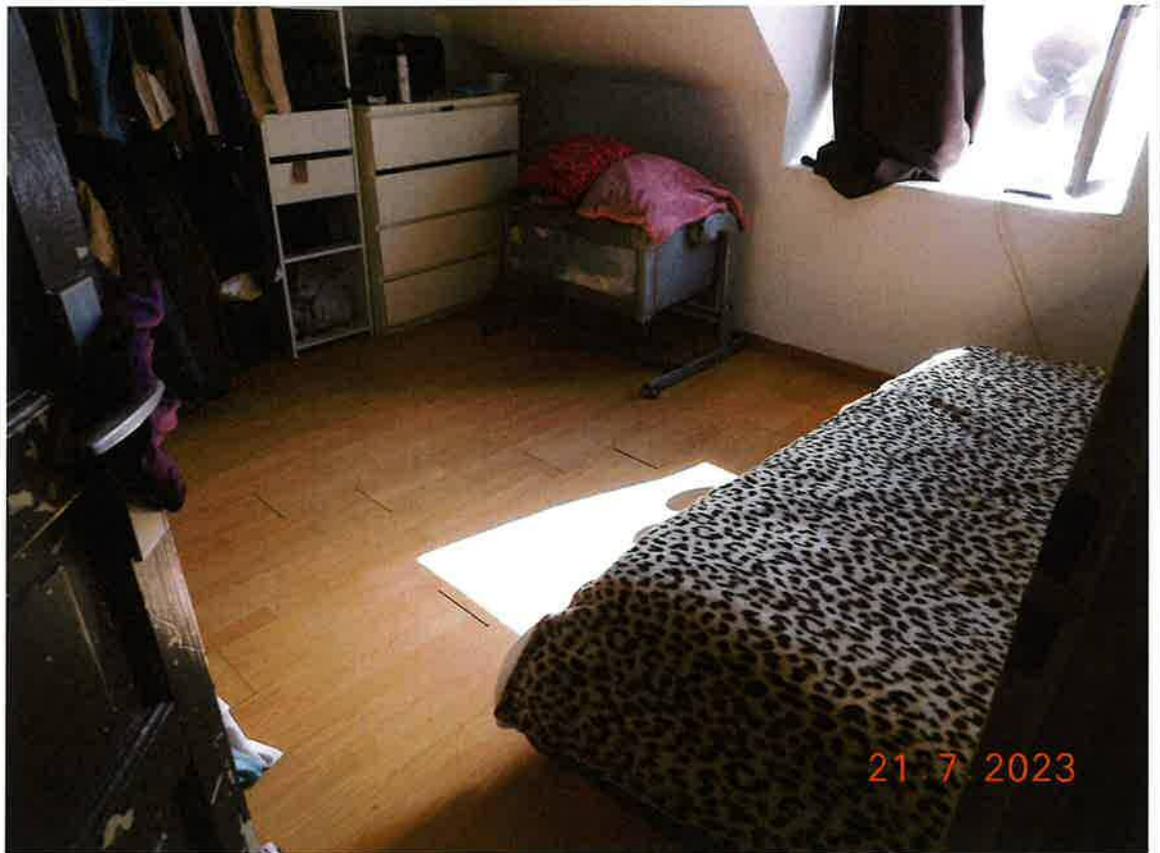




















Entre le pavillon C et le pavillon D : un espace recevant une dalle avec deux fosses septiques.



5) **MAISON D – maison principale (occupée par Monsieur et Madame HOBLOS) :**

L'accès dans le pavillon se fait par une porte palière qui donne directement dans la **cuisine** :

Sol : carrelage, état correct.

Parois murales et plafond : plâtre peint, en état correct.

Cette pièce est équipée de :

Une porte palière en état correct.

A droite de la porte : présence des escaliers permettant l'accès à l'étage.

A gauche de la porte palière : un poêle à bois.

Face à la porte palière : une demi-cloison sous forme d'îlot central pourvu d'espaces de rangements.

De l'extrémité droite à l'extrémité gauche :

En partie basse : présence d'éléments de rangements.

Un lave-linge.

Des espaces de rangement.

En partie médiane : une paillasse double bac alimentée en eau chaude – eau froide par un bloc de robinetterie de type mitigeur.

Une plaque électrique.

Un four à l'extrémité gauche.

En partie haute : des éléments de rangement de placards.

Au-dessus de la plaque : une hotte aspirante.

La cuisine est alimentée par plusieurs rangées de spots.

A gauche : un espace suffisant permet de recevoir un grand réfrigérateur – congélateur.

A droite de la cuisine : **présence d'un petit cagibi** :

Depuis l'espace cuisine, une porte de communication encadrement bois, intérieur vitré permet d'accéder dans la **pièce principale** :

Sol : carrelage, état correct.

Parois murales : carrelées, en état correct.

Plafond : plâtre peint, en état correct.

Cette pièce est équipée de :

Une porte fenêtre donnant sur la cour.

Une porte fenêtre donnant sur l'arrière du lot.

A l'extrémité droite de la cuisine – **palier** :

Sol : carrelage et plinthes faïencées, en état.

Parois murales et plafond : plâtre peint, en état.

Chambre (à droite) :

Sol : moquette, en état.

Parois murales et plafond : plâtre peint, en état.

Cette pièce est équipée de :

Une porte de communication en bois, en état correct.

Une porte fenêtre donnant sur la cour en état correct.

Un ensemble de prises électriques, interrupteurs en état correct.

Une ampoule en extrémité de douille.

Salle de bain :

Sol : carrelage, en état correct.

Parois murales et plafond : plâtre peint, état correct.

Cette pièce est équipée de :

Une porte de communication en bois.

Dans la continuité : un plan de travail en mélaminé recevant au centre une vasque alimentée en eau chaude – eau froide par un bloc de robinetterie rehaussé sur toute la longueur par un miroir recevant une tablette et 5 spots.

Au fond : une fenêtre encadrement bois, intérieur vitré double vitrage donnant sur cour.

Sous cette fenêtre : un convecteur.

A gauche dans l'angle : un ballon d'eau chaude.

Une baignoire en résine alimentée en eau chaude- eau froide par un bloc de robinetterie de type mitigeur.

Pommeau et flexible sont en état correct.

Le bandeau carrelé est en état correct.

Un point lumineux.

Cabinet d'aisance :

Sol : carrelage, en état correct.

Parois murales et plafond : plâtre peint, état correct.

Cette pièce est équipée de :

Une porte de communication en bois.

Un cabinet d'aisance pourvu d'un réservoir à effet de chasse d'eau.

Couvercle et abattant.

Une petite douchette à côté.

Un grand miroir.

Au-dessus et au-dessous duquel se trouvent deux tablettes.

Un interrupteur.

Un point lumineux (un spot en plafond).

Etage :

L'accès à l'étage se fait par un escalier recouvert d'un tapis.

La rampe est en état.

Les murs et le plafond en plâtre peint sont en état correct.

A droite en montant dans l'escalier : une petite fenêtre puis une trappe en façade donne accès à des tableaux de fusibles et des disjoncteurs.

Palier :

Sol : dalles plastifiées et plinthes faïencées, en état.

Parois murales et plafond : plâtre peint, en état.

Au-dessus de la cuisine faisant office de jour dans la cage d'escalier : une fenêtre de toit de type velux.

Un ensemble de prises électriques, interrupteurs en état correct.

Chambre située à l'extrémité gauche – gauche :

Sol : parquet flottant.

Parois murales et plafond : plâtre peint.

Cette pièce est équipée de :

Une porte de communication en bois.

Un ensemble de prises électriques, interrupteurs en état.

Une fenêtre encadrement bois, intérieur vitré, double vitrage.

Chambre au fond :

Sol : parquet flottant, en état.

Parois murales : toile peinte.

Plafond et appentis : plâtre peint.

Cette pièce est équipée de :

Une porte de communication en bois.

Un ensemble de prises électriques, interrupteurs en état.

Un convecteur.

Une fenêtre donnant sur le hangar.

Salle de bain :

Sol : carrelage, état correct.

Parois murales : carrelées, en état.

Plafond et appentis : plâtre peint.

Cette pièce est équipée de :

Une porte de communication en bois en état correct.

A gauche : deux vasques émaillées chacune alimentée en eau chaude- eau froide par un bloc de robinetterie de type mitigeur encastrées dans un meuble recevant des placards de rangement.

Au-dessus : une armoire à pharmacie pourvue de 4 portes glacées chacune disposant d'un spot sous la casquette.

La porte de communication est en état passable.

A droite : un espace recevant des meubles de rangement et un lave-linge disposant d'une alimentation et d'une évacuation d'eau.

Au fond : une baignoire en résine alimentée en eau chaude – eau froide par un bloc de robinetterie de type mitigeur.

Au-dessus : une grille d'aération de type VMC.

Cabinet d'aisance :

Sol : carrelage et plinthes faïencées, état correct.

Parois murales et plafond appentis : plâtre peint, état bon.

Cette pièce est équipée de :

Une porte de communication en bois en état.

Un interrupteur.

Un cabinet d'aisance pourvu d'un réservoir à effet de chasse d'eau.

Couvercle et abattant.

Chambre droite - droite en montant l'escalier :

Sol : parquet flottant.

Parois murales et plafond et appentis : plâtre peint, en état.

Cette pièce est équipée de :

Une porte de communication en bois en état.

Un ensemble de prises électriques, interrupteurs en état.

A gauche en entrant : un espace recevant une grande armoire pourvue de trois panneaux de rangement sur toute la longueur.

Une fenêtre encadrement bois, intérieur vitré, double vitrage.

Autre chambre :

Sol : parquet flottant et plinthes en bois, en état correct.

Parois murales et plafond et appentis : plâtre peint, en état.

Cette pièce est équipée de :

Une porte de communication en bois en état.

Un ensemble de prises électriques, interrupteurs en état.

Un convecteur.

Une fenêtre encadrement bois, intérieur vitré, double vitrage donnant sur le jardin.

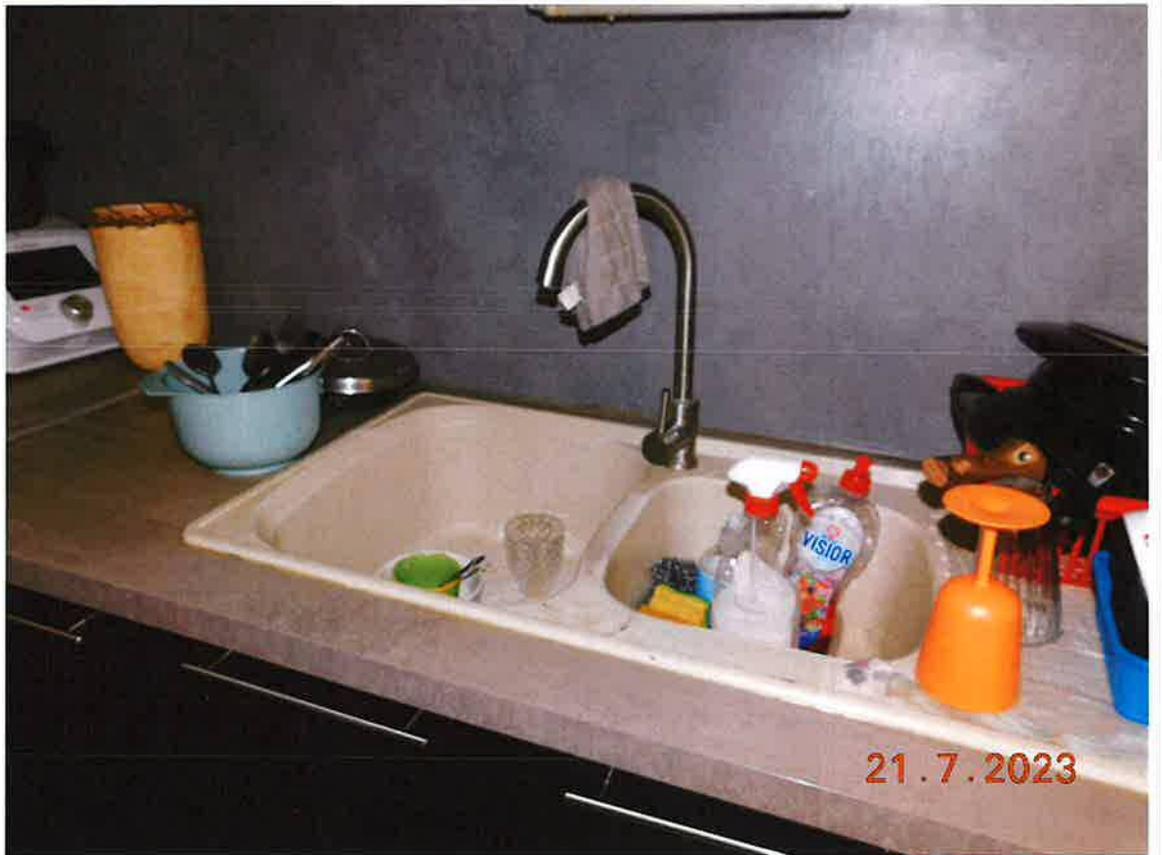
Un lustre en plafond.













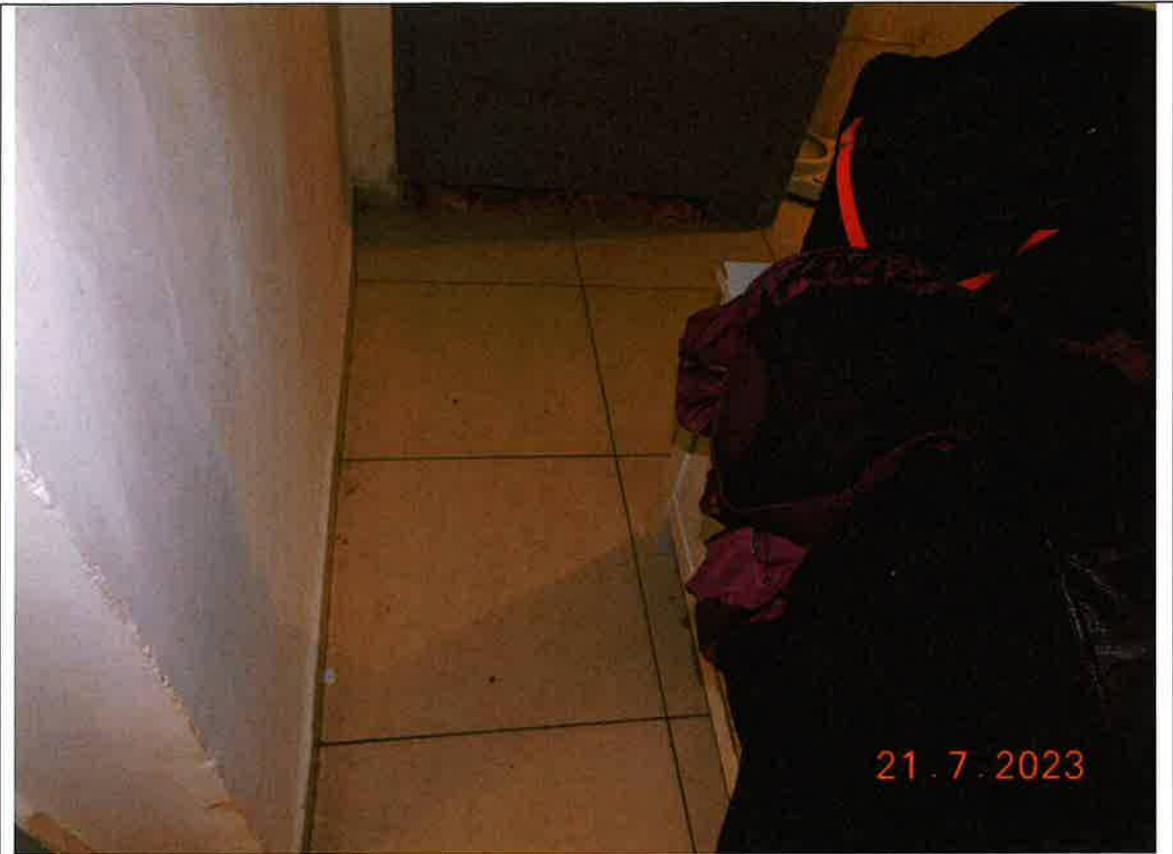




















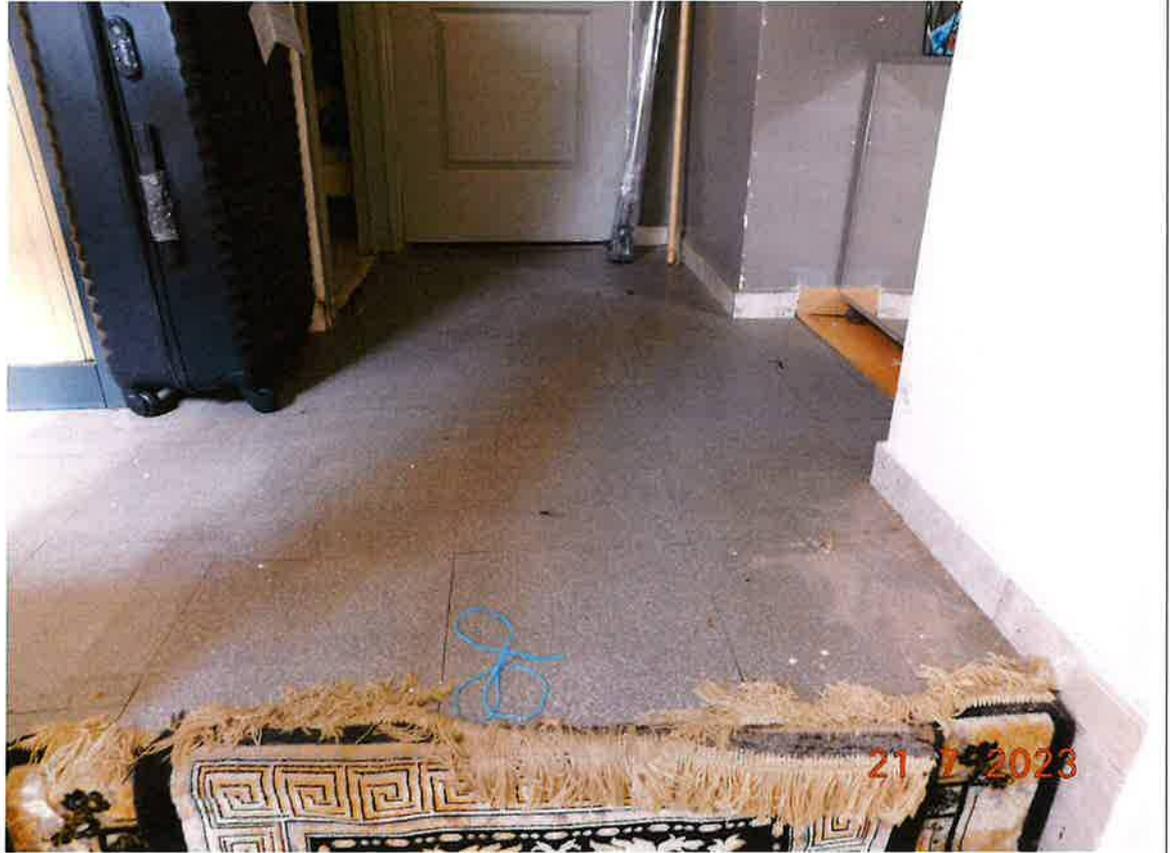




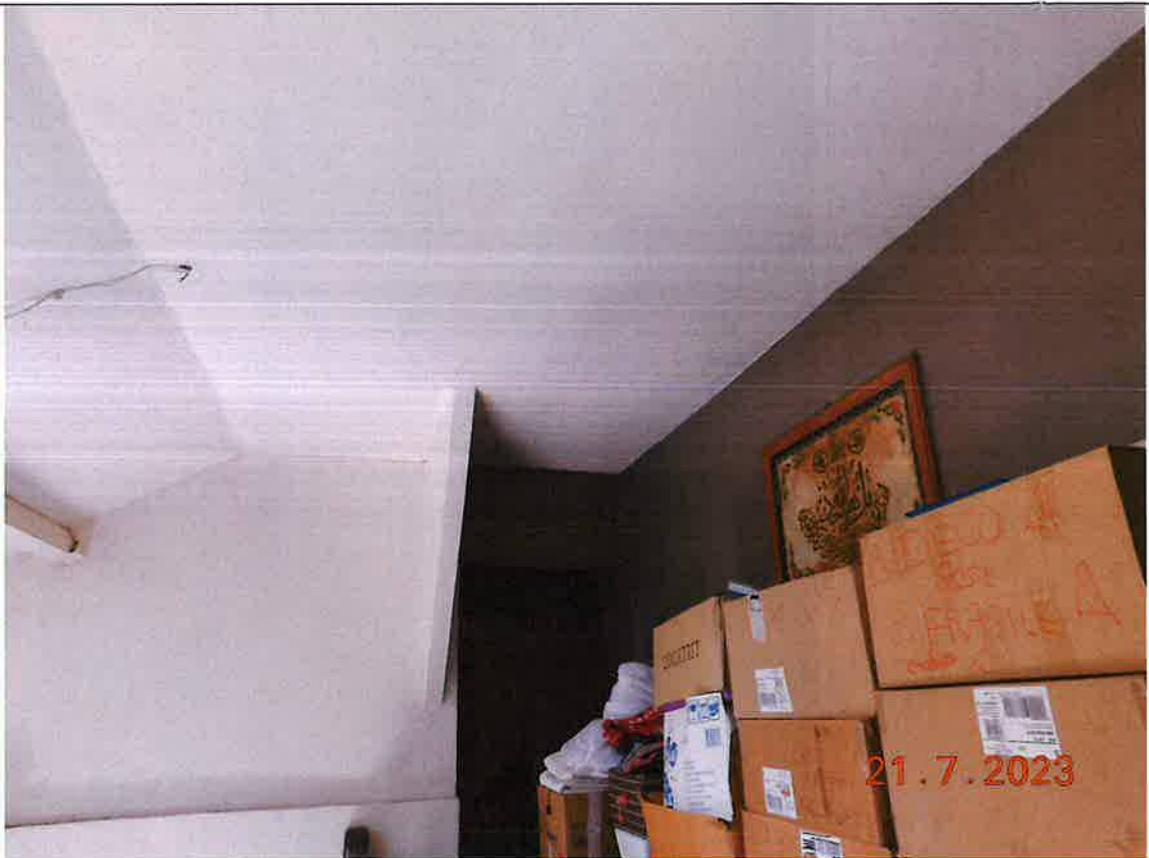


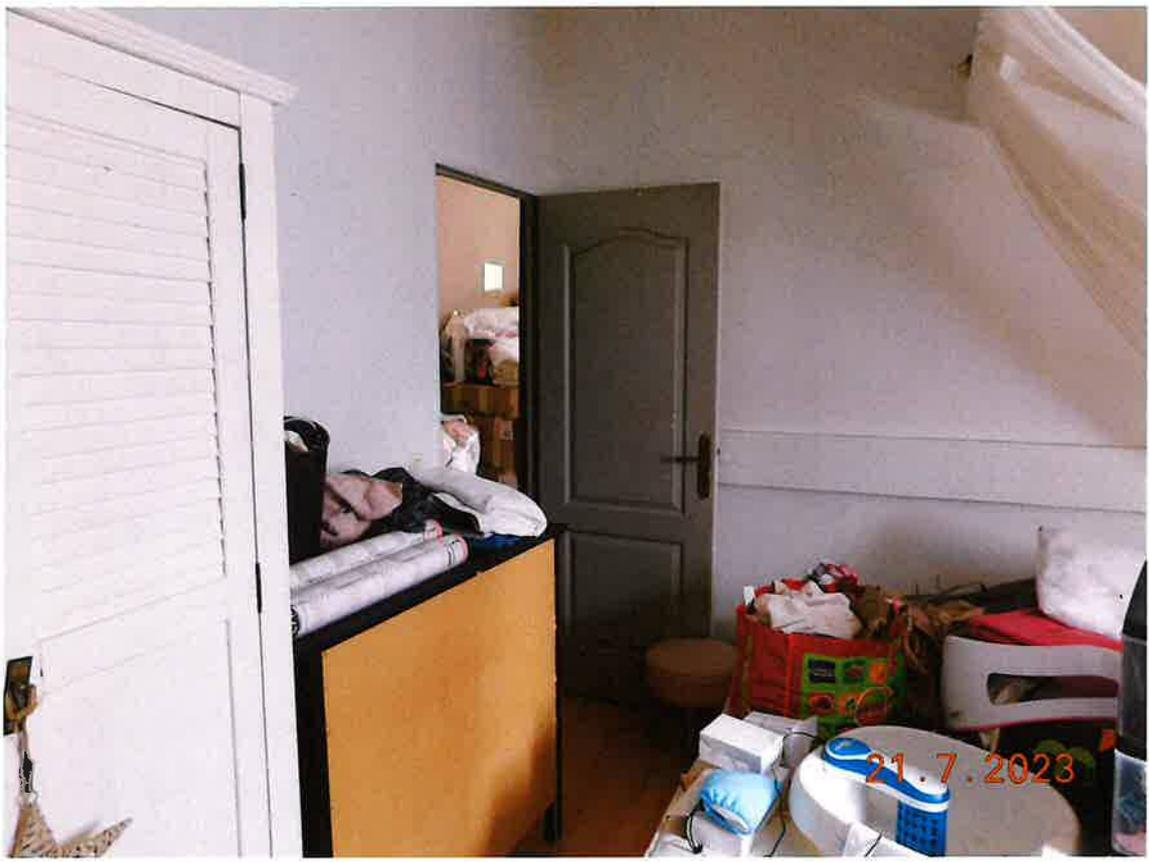


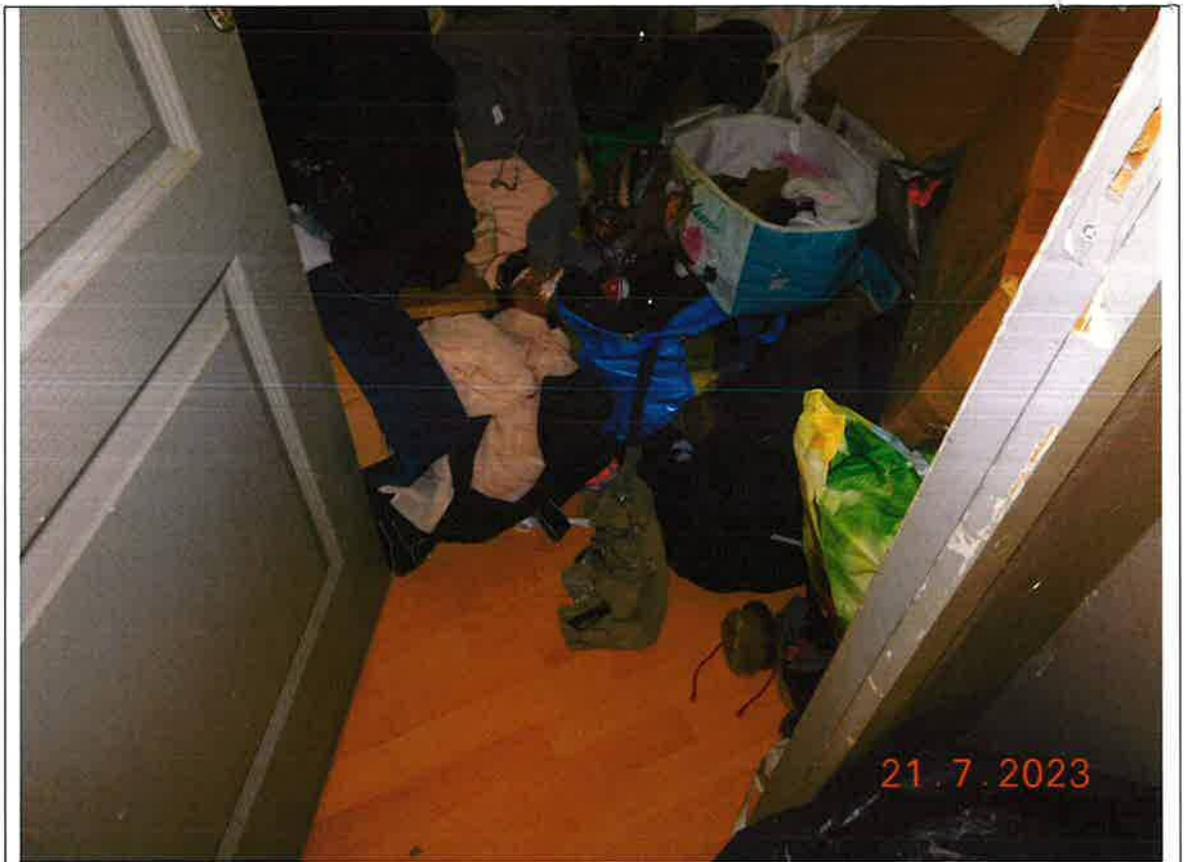
21.7.2023



21.7.2023





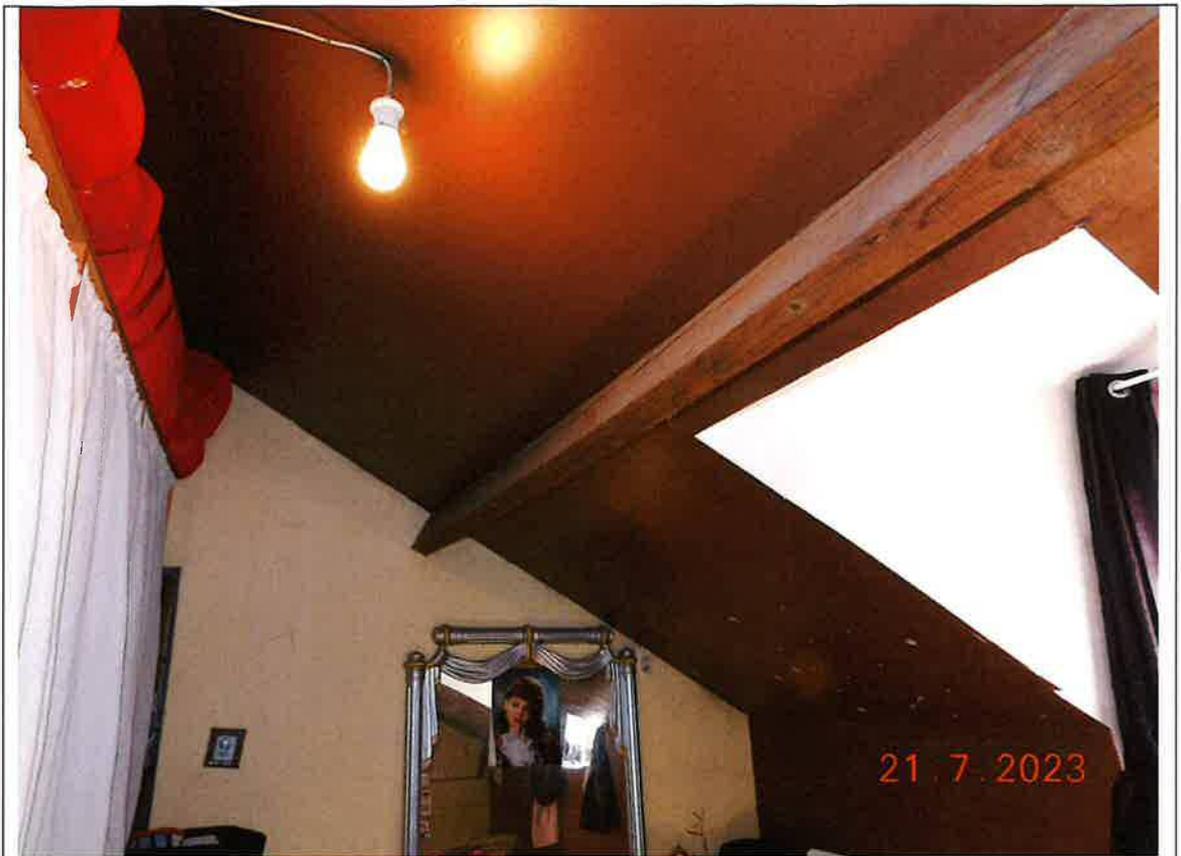








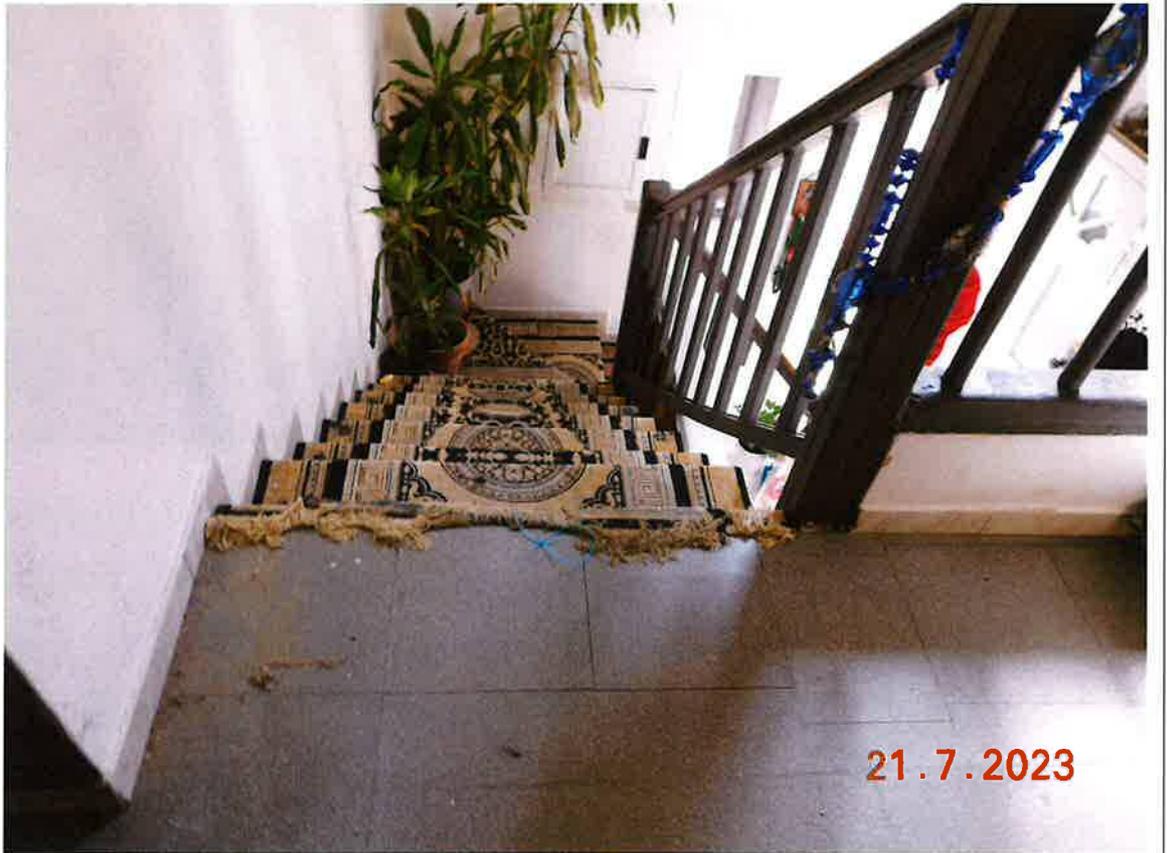












6) PETITE REMISE (face au pavillon D) :

Elle dispose de 3 portes d'entrée en bois délabrées.

Les murs sont en pierre.

La couverture semble être correcte.

L'intérieur est encombré mais en brut.





7) GRANDE REMISE :

La construction est plus moderne.

L'accès se fait par une porte en fer.

Sol : chape brute.

Plafond : tôle ondulée.

Des néons assurent l'électricité.

Une fenêtre située à droite de la porte d'accès en fer.

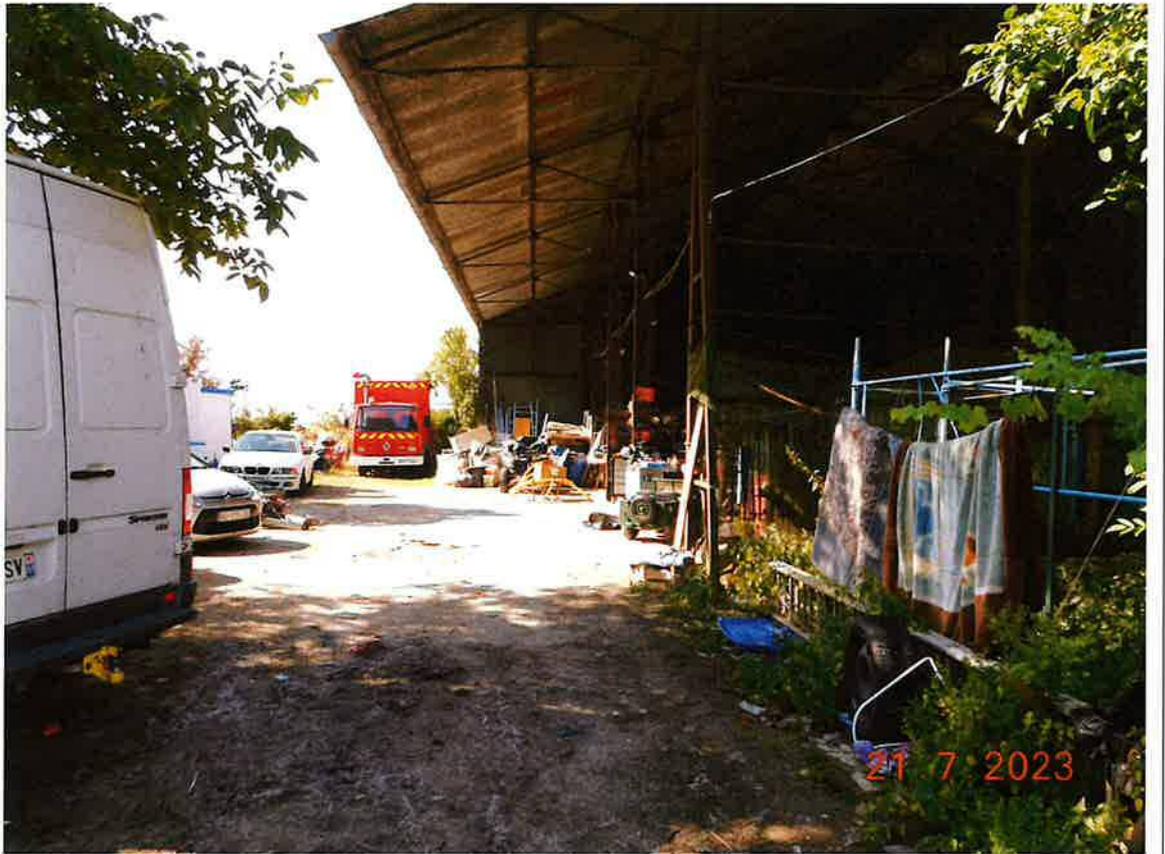




Passé le pavillon D : présence d'une petite extension constituant une véranda encadrement aluminium, intérieur vitré qui donne sur la porte fenêtre de la pièce principale.

Passée cette petite véranda : présence d'une fosse septique.







Présence d'un hangar en bout de lot :

La charpente est en métal.

Les deux pignons et la couverture sont en tôle ou en bardage.

III- RAPPORTS D'EXPERTISES :

Les rapports sont annexés au présent procès-verbal de description.

**RAPPORT DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE
ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE D'ELECTRICITE
DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE
ETAT DES RISQUES ET POLLUTIONS
ATTESTATION DE SURFACE PRIVATIVE (CARREZ)**

TELLES SONT MES CONSTATATIONS.
ET DE TOUT CE QUE DESSUS, J'AI DRESSE LE PRESENT PROCES-VERBAL DE CONSTAT POUR
SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.

Le présent procès-verbal de Description a été rédigé sur 123 pages.

Des photographies y sont annexées.

Éric MARTINEZ

Commissaire de justice